Royaume du Maroc
Université Chouaib Doukkali
Ecole Supérieure d'Education et de Formation
El Jadida

جامعة شعيب الدكالي
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⵛⵄⵢⴱ ⴷⴽⴽⴰⵍⵉ
Université Chouaïb Doukkali

المملكة المغربية
جامعة شعيب الدكالي
المدرسة العليا للتربية والتكوين
الجديدة

AVIS D'INSCRIPTION de la Liste d'attente – FORMATIONS EN TEMPS NORMAL
Master Sciences Physiques, Chimiques et Innovation Pédagogique

Année universitaire 2026-2027

L'administration de L'Ecole Supérieure d'Education et de Formation porte à la connaissance des candidats admis en formation à temps normal au Master **«Sciences Physiques, Chimiques et Innovation Pédagogique»** et dont les noms figurent sur la liste d'attente, que l'inscription administrative et la vérification des informations déclarées sur la plateforme électronique de l'Université auront lieu **du 29 au 30 octobre 2026, de 9 h 00 à 14 h 00**, à l'Ecole Supérieure d'Education et de Formation située au sein de la Faculté d'Economie et de Gestion- El Jadida. Les candidats doivent se présenter en personne, munis des pièces suivantes :

I. DOSSIER ADMINISTRATIF

- Original du baccalauréat et deux (2) copies ;
- Deux (2) copies de la Carte Nationale d'Identité Électronique (CNIE) ;
- Fiche de préinscription imprimée depuis la plateforme électronique de l'Université ; (ucdconnect.ucd.ac.ma)
- Original du diplôme de Licence (ou attestation de réussite provisoire) et deux (2) copies, ainsi que les relevés de notes de tous les semestres ;
- Deux (2) photos d'identité récentes.
- Une déclaration sur l'honneur attestant de la non-exercice de toute activité professionnelle, dûment signée et légalisée ;
- Reçu de l'assurance au titre de l'année universitaire 2026-2027 ;

NB :

– L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'après vérification, par le service de scolarité, de la conformité du dossier aux conditions réglementaires et des documents originaux présentés.

– Tout dossier incomplet ou non enregistré sur la plateforme électronique ne sera pas retenu.

– Toute déclaration d'informations erronées ou la présentation de documents non conformes expose son auteur à l'annulation de l'inscription, sans préjudice des poursuites légales que l'Université se réserve le droit d'engager.